



MODE OPERATOIRE

« PRISE EN COMPTE DU HANDICAP »

1- Objet du mode opératoire

Ce mode opératoire décrit les modalités d'accompagnement des personnes en situation de handicap, dans le cadre de l'offre de formation de la Chambre d'Agriculture du Var (loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées).

<http://www.adapei41.com/droits-demarches/droit-des-usagers/la-loi-handicap-du-5-fevrier-2005>

Rappel des indicateurs QUALIOPi concernés : 1,4, 6, 9, 10, 12, 17, 18, 19, 21, 25, et 26.

2- Référent handicap et système documentaire

Le référent handicap est spécifié sur le site internet de la CA83, dans l'organigramme fonctionnel, sur les programmes de formation, dans le règlement intérieur formation et dans les contrats avec des intervenants externes **Cécile LEMOINE pour CA 83 assistée de Magali NARDINI.**

La prise en compte du handicap est spécifiée sur le site internet CA83, dans les programmes de formation et dans le règlement intérieur des formations (– article 2).

Si un lieu fermé de formation n'est pas aux normes handicapées, ceci est spécifié dans le programme de formation

Le réseau des partenaires et prestataires sur lesquels s'appuie la CA83 pour faciliter l'accès/réorienter des personnes en situation d'handicap est spécifié dans le présent mode opératoire

Un ensemble de ressources documentaires, accessibles au référent handicap, sont stockées sur serveur (**[W:/demarche qualite V2/Norme RNQ 2020/Exigence 26/Biblio handicap/](#)**).

3- Nature du handicap et types de réponses mobilisables

Cliquer sur les liens pour afficher les fiches détaillées :

Déficiência [Motrice](#) – [Auditiv](#)e – [Visuelle](#) – [Psychique](#) - [Cognitive](#)

4- Modalités de mise en œuvre

Methodologie détaillée : <https://www.agefiph.fr/aides-handicap/aide-la-formation-des-personnes-handicapees-dans-le-cadre-du-parcours-vers-lemploi>

Etape 1 – Préparer l'entrée en formation

1. Analyser la situation de la personne
2. Vérifier l'adéquation handicap / projet
3. Anticiper les aménagements et les compensations
4. Aborder la question du handicap

Cette étape doit permettre au référent handicap de la CA83 de déterminer, en toute connaissance de cause, le type d'accompagnement à mettre en œuvre pour le demandeur :

- soit étape 2 construite en interne (groupe de travail référent handicap + ingénieur formation + animateur du stage + intervenants en stage + prescripteur/référent du demandeur)
- soit étape 2 construite avec un/des Prestataires d'Appuis Spécifiques (groupe de travail idem + cf §6)
- soit, en fonction de la situation, réorienter le demandeur vers la MDPH (tél : 0 810 830 083 ou 04 94 05 10 40) [Site internet](#) pour obtenir la RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) et/ou Cap Emploi 83 tél :04 94 22 36 16 – mail : secretariat@capemploi83.com , [Site internet](#)– pour l'accompagnement à l'insertion professionnelle et/ou le service d'information du CRFH (tél : 04 42 93 15 50) [site internet](#)

Etape 2 – Sécuriser le parcours de formation

1. Mettre en œuvre des moyens de compensation
2. Mettre en œuvre les aménagements nécessaires et les adaptations pédagogiques
3. Assurer le suivi renforcé du stagiaire tout au long de la formation

Etape 3 – Faire le relais avec le prescripteur / référent (si existant)

5- Réseau

MDPH (Maison Départementale des Personnes handicapées du Var) : structure d'accompagnement des handicapés, sous l'égide du Conseil Départemental, référente pour le conseil, l'accompagnement et la délivrance de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) – Technopole Var Matin-293 route de la Seyne/CS 70 057 83192 OLLIoulles Tél : 04 94 05 10 40 [Site internet](#) –

Cap Emploi 83 : pour les demandeurs en recherche d'emploi -[Site internet](#)- • Le Vélasquez – Bâtiment B, 147 avenue Henri Vienne 83000 Toulon Tél.: 04 94 22 36 16
secretariat@capemploi83.com

CRFH (Centre de Ressources Formation handicap) : Chargé de mettre en œuvre la PRFPH (Politique Régionale de Formation des Personnes Handicapées) – Contact : Hélène Patry-Heintz, référente Paca – rhf-provence-alpes-cotedazur@agefiph.asso.fr – tél : 04 42 93 15 50
[Site internet](#)

Agefiph (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes handicapées) : séminaires « référents handicap », appui aux entreprises... Délégation régionale Provence-Côte d'Azur et Corse Arteparc de Bachasson bâtiment B1 rue de la Carrière de Bachasson 13590 MEYREUIL – [Site internet](#) Tél : 0.800.11.10.09 – [Dispositifs d'aide formations courtes](#) => condition : statut RQTH (Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé) du demandeur.

6- Prestataires d'Appuis Spécifiques (PAS)

Pour appui méthodologique, conseils, recommandations, prêt de matériel, voire accompagnement direct du demandeur par une personne spécialisée ([liste conventionnée avec l'Agefiph](#))

Tout handicap	Maison Départementale des Personnes handicapées du Var (MDPH) – Technopole Var Matin-293 route de la Seyne/CS 70 057 83192 OLLIOULLES Tél : 0 810 830 083 Site internet
Handicap moteur	MAS APF "Petit Plan" à Draguignan 99 Allée Jean Zay 83300 Draguignan tél. : 04 94 39 43 50 MAS APF L'ALMANARRE 2314 Chemin de la font des Horts 83400 HYERES Pep06 Service EPCH des pupilles de l'enseignement public des Alpes-Maritimes www.pep06.fr
Handicap auditif	PEP83 1, Impasse Lavoisier 83160 LA VALETTE 04 98 00 51 08 secretariatPSDA@pep83.fr Urapeda Union régionale des associations de parents d'enfants déficients auditif 04 97 11 70 90 www.urapeda-paca.org
Handicap visuel	PEP83 1, Impasse Lavoisier 83160 LA VALETTE 04 98 00 51 08 secretariatPSDA@pep83.fr IRSAM-CRIADV Centre de ressources interrégional d'aide aux déficients visuels www.irsam.fr Pep06 Pupilles de l'enseignement public des Alpes-Maritimes 04 86 13 21 05 www.pep06.fr
Handicap psychique, mental ou cognitif	CIBC-CMAR Centre Inter-institutionnel de Bilan de Compétences cibc84@cmar-paca.fr Tél. :04 90 89 20 40 (Psychique) Isatis (Toulon, Saint Raphaël, Brignoles, Aix, Arles, Marseille, Manosque,Digne,Nice) www.isatis.org (Mental) Ariane Méditerranée contact@ariane-

	<p>mediterranee.fr Tél. : 04 94 08 39 10 (Cognitif) Corydis Var pascognitif83@coridys.fr site internet coridys.fr 04 83 57 49 42, I-Cog contact@i-cog.fr Tél. :09 52 42 46 89</p>
--	---